



Prise en charge pluridisciplinaire des victimes de viol

Réf : SAU030

Durée : 14h

Dates et tarifs disponibles sur le site de l'association

Objectifs

- › Adapter sa réponse de soignant à la prise en charge des victimes de viol
- › Ne pas majorer les traumatismes par une attitude inadéquate
- › Savoir prendre en charge une victime tout en préservant les indices
- › Mettre en œuvre les modalités de diagnostic, d'accompagnement et de suivi

Public*

- › Personnels soignants et médicaux de services d'urgences et de SMUR

Programme

- › Définition du viol, des différents types de viols, juridique, médicale, psychologique, pénale et civile
- › Prise en charge en urgence, en SAU et SMUR, les bonnes pratiques, les pièges à éviter
- › Le viol aggravé, traitement médical et chirurgical et conséquences
- › Les prophylaxies et protocoles formalisés pour chacun des protagonistes
- › Situations particulières : enfants, hommes, milieu pénitentiaire, cadre professionnel
- › Le rôle des unités médico judiciaires, la prise en charge sans UMJ, les suites médico légales et judiciaires
- › Les notions de consentement, de majorité sexuelle, de viol sans pénétration, de viol dissimulé...
- › Les refus de plainte par la police, les incertitudes, les certitudes
- › Les conséquences psychologiques immédiates et différées, leur dépistage, l'assistance à court et long terme

Méthodes pédagogiques

- › Retours d'expérience
- › Exercices et mises en situation
- › Support pédagogique remis aux participants

Modalités d'évaluation

- › Évaluation des connaissances
- › Évaluation des acquis en continu : quizz, étude de cas, mises en situation pratique...
- › Évaluation par objectif de formation
- › Questionnaire individuel de satisfaction à chaud
- › A distance : impact de la formation sur l'évaluation des pratiques

Intervenants

- › Médecin urgentiste, Médecin d'unité médicojudiciaire

Délais d'inscription

Les inscriptions peuvent être enregistrées jusqu'à 48h avant la session. Cependant nous vous conseillons de nous les adresser au plus tard un mois avant le début du stage ; délai à partir duquel nous confirmons les formations

Accessibilité

*Transfaire prend en compte l'intégration des personnes en situation de handicap.
Contactez-nous afin d'étudier les différentes possibilités d'adaptation mises à disposition*